

Appel à projets de recherche 2022

Vague 2

Date limite de dépôt des projets : 29 avril 2022

La Maison des Sciences Humaines de Champagne-Ardenne, service commun de recherche de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, lance la deuxième vague de son appel à projets de recherche pour 2022.

Afin de poursuivre la structuration de la recherche en Sciences Humaines et Sociales, la Maison des Sciences Humaines souhaite poursuivre le soutien apporté depuis 2019 **aux projets de recherche pluridisciplinaires ayant une forte dimension SHS** (hors financement de manifestations scientifiques). **Il concerne les pré-projets ou projets exploratoires qui vont permettre de développer les axes de recherche définis collectivement pour la MSH.** Cet appel 2022 (vagues 1 et 2) d'une dotation de 10k€ concernera uniquement les dépenses de fonctionnement pour 5 à 10 projets de recherche structurants et fédératifs en SHS. La thématique de recherche doit s'inscrire dans l'un des trois nouveaux axes scientifiques de la Maison des Sciences Humaines, à savoir :

- **Axe 1 : Crise, transition et conflictualités**
- **Axe 2 : Territoires et organisations**
- **Axe 3 : Patrimoine, textes, langages, cultures**

Référents de l'axe 1 : Laure LAVORATA (Chaire ESS-Regards, laure.lavorata@univ-reims.fr), Fabrice ROSA (CEJESCO, fabrice.rosa@univ-reims.fr), Franck-Dominique VIVIEN (Regards, franck-dominiqu.vivien@univ-reims.fr).

Référentes de l'axe 2 : Muriel FRISCH (CEREP, muriel.frisch@univ-reims.fr) et Sandra MALLET (Habiter, sandra.mallet@univ-reims.fr).

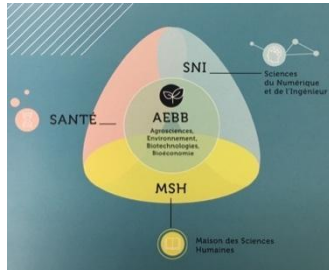
Référents de l'axe 3 : Jean-Louis HAQUETTE (CRIMEL, jean-louis.haquette@univ-reims.fr) et Thomas NICKLAS (CIRLEP, thomas.nicklas@univ-reims.fr).

N'hésitez pas à contacter les référents des axes pour toute aide au montage du projet.

Conditions d'éligibilité et de recevabilité

Seront éligibles :

- Les projets portés par des chercheurs et enseignants-chercheurs issus d'au moins deux unités de recherche en SHS de l'URCA et/ou associés à des collègues de laboratoires d'autres pôles de l'URCA et/ou d'autres établissements membres du réseau des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Champagne-Ardenne.



- Un porteur de projet ne peut pas être impliqué dans plusieurs projets même en tant que partenaire
- L'avis du directeur de l'unité de recherche porteuse doit être mentionné à la fin du dossier de candidature. Il devra prioriser les projets de son unité s'il y a plusieurs candidatures.
- L'aide demandée ne peut dépasser les 2 000€ et un tiers du coût total du projet.
- Un cofinancement de chacun des laboratoires de recherche est requis.
- Les dépenses concernent les frais de fonctionnement (*incluant si besoin les gratifications d'un étudiant en master ou doctorat ou le recrutement de services civiques*)
- La rédaction de la proposition doit impérativement suivre le canevas fourni.
- Les chercheurs dont le projet est accepté bénéficieront d'un soutien de proximité du personnel de la Maison des Sciences Humaines dans la limite des moyens dont elle disposera : gestion/administration, communication, recherche de partenaires et de financements, valorisation, web, gestion des locaux, prêt de matériel, etc.
- La communication sur le projet devra comporter les logos de la MSH et de l'URCA.
- L'enveloppe accordée devra impérativement être dépensée pour le 15 novembre 2022.

Les porteurs de projets de recherche sélectionnés s'engagent à venir restituer le bilan de leur projet lors de l'Assemblée Générale annuelle de la MSH qui se déroulera en octobre ou novembre 2022 et qui sera ouverte à l'ensemble de la communauté.

Modalités de soumission

- Envoi du projet finalisé (selon le canevas) avec la signature du directeur de l'unité de recherche porteuse pour le 29 avril 2022 par courriel à msh@univ-reims.fr.
- Les projets seront transmis au comité de sélection (référents des axes et chargé de mission pour les SHS de l'URCA) pour l'évaluation et la sélection des projets de recherche retenus pour financement (retour auprès des porteurs en mai 2022 pour un démarrage des dépenses dès l'annonce des résultats).

NB : Le comité de sélection veillera à un équilibre entre les axes dans la mesure du possible.

Calendrier

Date de lancement : 25 février 2022

Date limite de dépôt des projets : 29 avril 2022

Réunions du comité de sélection pour évaluation et sélection : mai 2022

Annnonce des résultats : mai 2022

Début des financements : dès l'annonce des résultats

Journée de restitution des projets de recherche financés : octobre/novembre 2022 (la date précise sera confirmée lors de l'annonce des résultats)

Fin des financements : 15 novembre 2022

240 enseignants-chercheurs dont 100 habilités à diriger des recherches

45 chercheurs associés et 220 doctorants

7 membres de l'Institut Universitaire de France (IUF)

1 Prix Vautrin-Lud, équivalent du prix nobel de géographie

3 chaires de recherche en Economie Sociale et Solidaire, en Humanités et Arts
Scéniques et Comptabilité écologique

1 chaire Jean Monnet pour le programme Vin & Droit

<https://www.univ-reims.fr/msh>



MSH_URCA

PRÉSENTATION DU PROJET ET DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS ENVISAGÉES

(3 pages maximum)

Titre du projet	_____
Axe de rattachement de la Maison des Sciences Humaines de Champagne-Ardenne	☐ Axe 1 : Crise, transition et conflictualités ☐ Axe 2 : Territoires et organisations ☐ Axe 3 : Patrimoine, textes, langages, cultures
Montant total du projet	_____ euros
Aide demandée à la Maison des Sciences Humaines	_____ euros
Responsable scientifique (porteur unique)	Nom _____ Prénom _____ Adresse électronique _____ Téléphone _____ Établissement _____ Laboratoire de rattachement _____ Poste _____ Discipline _____
Type de projet ultérieur visé	☐ Régional (CPER, FRCR...) ☐ Agence nationale de la recherche ☐ Horizon Europe (préciser l'appel) : _____ ☐ Autres AAP (merci de préciser) : _____ ☐ Publication (actes, n° spécial de revue, ouvrage...)

- *présenter un résumé du projet d'une longueur de 20-30 lignes, résumé qui servira ultérieurement à la communication du projet et doit donc être écrit sous une forme impersonnelle ;*
- *préciser le contexte, l'état de l'art, les objectifs, la méthodologie et les enjeux scientifiques, les résultats et impacts attendus du projet, en mettant en évidence le type de projet qui sera ultérieurement déposé ;*
- *détailler le programme de travail et fournir un calendrier prévisionnel ;*
- *justifier le rattachement de votre projet à l'axe choisi et expliquer en quoi votre projet peut être pertinent pour l'axe choisi ;*
- *Indiquer en fin d'argumentaire, l'avis motivé du directeur de l'unité de recherche du porteur de projet.*
- *L'ensemble du projet rédigé ne devra pas dépasser 4 p. + les tableaux qui suivent.*

BUDGET GLOBAL PRÉVISIONNEL DU PROJET DE RECHERCHE

Moyens dédiés au projet	Description	ETP *	Coût **	
			Autofinancé	Demandé
1. Personnel	(personnes impliquées : NOM, Prénom et laboratoire de rattachement)			
2. Plateforme	(personnes impliquées : NOM, Prénom et pôle de rattachement)			
3. Fonctionnement	(consommables, missions, petit matériel informatique, frais plateforme ...)			
Totaux				

*ETP : Equivalent Temps Plein

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE ET DES PARTENAIRES (académiques, socioéconomiques, nationaux et internationaux)

Laboratoires + institutions	Nom	Prénom	Adresse électronique	Emploi actuel	Discipline
Autres partenaires (organismes, entreprises, associations...)	Nom	Prénom	Adresse électronique	Emploi actuel	Domaine d'activité

Merci de préciser dans la mesure du possible, la liste des participants confirmés et pressentis.

Nom et Prénom du Directeur de l'unité de recherche (auquel est rattaché le porteur du projet)	Signature du Directeur de l'unité de recherche (auquel est rattaché le porteur du projet)
--	--